

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2021

---

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

## AMENDEMENT

N ° CL143

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.